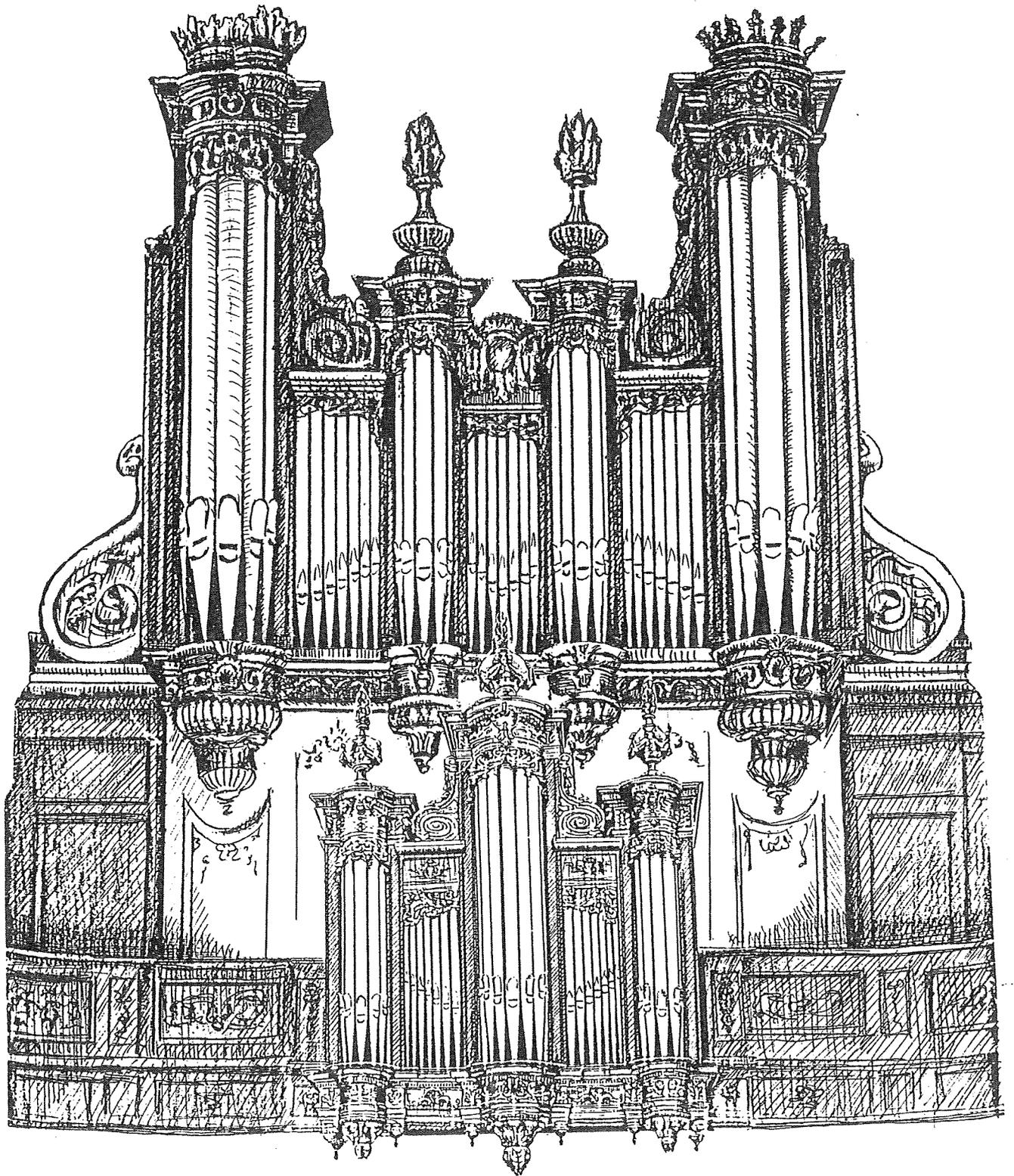


# LES GRANDES ORGUES DE SAINT FRANÇOIS DU HAVRI



St François - Le HAURE.

Voelly.

Dans une ville complètement meurtrie par les bombardements de la dernière guerre, au milieu d'un champ de ruines subsistent deux anciennes églises voisines: Notre Dame, devenue Cathédrale il y a une quinzaine d'années, et Saint-François. Les bombes ne les ont pas épargnées non plus: du buffet d'orgues de Notre Dame, il ne reste que quelques débris pieusement conservés et intégrés dans la magnifique reconstitution à l'identique réalisée d'après quelques photos par Fancelli en 1980. A Saint François, le buffet d'orgue n'a pratiquement pas été atteint.

## LE BUFFET.

La tribune d'orgue repose sur deux colonnes avec des chapiteaux ioniens. Le buffet, à deux corps, reflète les styles de différentes époques (1):

- de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle: la silhouette générale de l'architecture mais le soubassement semble avoir été élargi; les colonnes renversées et les claires-voies du Positif, de style Louis XIII que l'on trouve jusque vers 1700; les montants et les couronnements des plates-faces.

- de la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle: le soubassement, les frises des grandes tourelles; les pots à feu et les culs de lampe des tourelles centrales.

- du XIX<sup>e</sup> siècle: les jouées adossées aux grandes tourelles (ajoutées pour cacher des tuyaux extérieurs au buffet?); de nombreux éléments décoratifs en stuc: les petites têtes d'anges sur le Positif ou sur les tourelles centrales du grand corps, les décorations des corniches.

- du XX<sup>e</sup> siècle (ou fin XIX<sup>e</sup>?) l'énorme boîte expressive à deux étages de jalousies qui défigure complètement l'ensemble.

Quelques grattages laissent voir une polychromie d'origine. Ce buffet porte donc les traces de l'histoire de cet orgue dont les archives vont nous confirmer les étapes.

## HISTORIQUE

1747

Le premier document retrouvé (doc.1) fait état de la fin du paiement de l'orgue à Jean-Baptiste -Nicolas Lefebvre en 1747. Sans doute ce dernier avait-il travaillé avec Louis et son cousin germain (Clément III) comme le suggère N. Dufourcq dans une liste de travaux de J-B-N Lefebvre (2). Toujours est-il que ces trois facteurs travaillaient cette même année à l'Abbaye de Montivilliers pour y établir un orgue qui sera transféré à la Sainte Trinité de Fécamp après la Révolution (3).

La composition de cet orgue est très certainement proche de celle donnée par le facteur Huet dans son devis de 1821 (Doc. 4).

1er clavier: Positif  
(50 touches?)

Prestant  
Montre 8  
Bourdon 8  
Doublette  
Larigot  
Fourniture  
Cymbale  
Flute 4  
Cromorne  
Voix Humaine

3° clavier: Récit  
(25 touches)

Cornet  
Trompette

2° clavier: Grand Orgue  
(50 touches?)

Prestant  
Montre 8  
Bourdon 16  
Bourdon 8  
Flute 4  
Nasard  
Tierce  
Quarte  
Doublette  
Fourniture  
Cymbale  
Trompette  
Clairon

4° clavier: Echo  
(25 touches)

Cornet

Cette composition appelle toutefois plusieurs remarques car elle est différente, sous bien des aspects, des orgues construits à cette époque par les Lefebvre:

- au Positif: l'absence de Tierce et la présence d'une Flute 4 pourraient corroborer l'idée que l'orgue serait plus ancien (cf. description du buffet). Par contre, la Montre 8 n'était guère fréquente au XVII<sup>e</sup> siècle et cadre mal avec le buffet du Positif. La Flute 4 fut souvent décalée en Montre 8 ou Flute 8 au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais alors, pourquoi la présence persistante de cette Flute 4? Serait-elle d'un ancien nasard, décalé au début du XIX<sup>e</sup> siècle et qui fait bien défaut dans une composition de Positif XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle? Pour le reste, les Lefebvre avaient coutume de mettre la Voix Humaine au Positif (habituellement au G.O. ailleurs, pendant la période classique).

- au Grand Orgue: on note l'absence de Cornet (à la suite d'un oubli ou d'une confusion avec le Cornet de Récit ou d'Echo?) Par ailleurs, la composition est ici tout à fait classique pour un orgue du XVIII<sup>e</sup> siècle.

- à la Pédale: on note l'absence de plan sonore individualisé, ce qui surprend d'ailleurs le facteur Huet qui constate en 1821 la seule présence de tirasses. On irait alors ici dans le sens d'un archaïsme (maintenu par économie en 1747?). Nous savons que les facteurs du XVII<sup>e</sup> siècle utilisaient des moyens ingénieux pour emprunter des jeux aux autres claviers et les faire parler séparément à la Pédale (4).

En conclusion, l'orgue installé par les Lefebvre en 1747 à Saint François semble provenir d'un instrument plus ancien qu'ils auraient mis un peu au goût du jour. Cet orgue n'était pas à Saint François comme le suggère le document auquel il est fait allusion ci-après et qui parle de

l'établissement d'un orgue, donc de quelque chose de nouveau.

1753

Les chapelains choristes réclament une augmentation de leurs appointements. Ils se sentaient frustrés en considération des sommes importantes dépensées pour "établir un orgue de plus de 8000 L., faire les conditions d'un organiste...." (Doc.2)

La même année " accommodage de l'orgue par le Sieur Lefebvre, facteur d'orgues" qui reçoit 100 L. (quittance du 11 octobre 1753); le Sieur Blondel, souffleur, reçoit 7.10L. "pour avoir soufflé à l'orgue pendant qu'on accommodoit.(4).

1748 à 1772. LES ORGANISTES

De 1748 à 1756, c'est le Sieur Bertaux qui est organiste. Il meurt en 1756 et le Sieur Darré lui succède jusqu'en 1764. En 1765, l'organiste est le Sieur Massire (?) et en 1766, le Sieur Mallet lui succède jusqu'en septembre 1772. En 1768, un certain Liot le remplace de Pâques à la Saint Jean suite à la présentation de sa démission au Curé avec un accent de fort mauvaise humeur comme le prouve ce billet retrouvé dans les archives paroissiales (6):

"Monsieur,

Voici la démission de mon orgue comme vous me le demandez et vous y placerez ce que vous jugerez à propos sans j'y puisse avoir aucune part.

J'ai l'honneur d'être monsieur votre serviteur.

Mallet "

Suit la quittance:

"Je reconnais avoir reçu de Monsieur Le Villain trésorier en charge de la Paroisse Saint-François du Havre la somme de 50 livres pour ma fonction d'organiste.

A Honfleur le 6 de février 1768

Mallet "

Sans doute l'air de Honfleur lui fit-il du bien car il réintégra ses fonctions à la Saint Jean, Liot remettant "ses clefs et son livre de chants à Levillain trésorier."

Mallet restera organiste jusqu'en septembre 1772.

1769

Dix-huit livres sont payées à François Godefroy (7), facteur d'orgues pour avoir accordé et réparé l'orgue (quittance du 9 mai 1769) (4).

1770

Des travaux sont effectués par Deshais, luthier (Doc.3):  
- relevage de la trompette et du clalron avec remplacement des languettes.

- nettoyage des soupapes, remplacement de ressorts.

- réparation du jeu d'écho, du tremblant doux et de la mécanique de pédale.

Il reçoit pour cela trente livres, ce qui est beaucoup plus que la somme donnée à Godefroy l'année précédente (18 livres); ce qui laisse penser que ce dernier n'a sans doute

pas effectué beaucoup de travaux, peut-être un simple accord.

1772

Deshais, ce luthier sur lequel nous ne savons rien, succède à l'organiste Mallet en septembre 1772. Il "raccommode" aussi le serpent par trois fois, en 1775 (1,10 livre), en 1776 (6 livres) et en 1778 (15 livres) tandis que ses gages annuels sont de trois cents livres (4).

1787

Le Sieur Desprez succède à Deshais au début de 1787 et reçoit pour cette année 225 livres (4).

1788

En juin, Rosette succède à Desprez (4) qui devient organiste de Notre-Dame du Havre jusqu'en 1791. Le facteur d'orgues rouennais Dubois (8) touche 12 livres pour "avoir réparé l'orgue suivant le devis n°19", somme peu importante à rapprocher des 18 livres touchées par Godefroy en 1769 (4).

1789

Le Sieur Desprez touche 24 livres "pour avoir fait la visite et jugé le parfait état de l'orgue suivant la quittance n°14". (4)

Le Sieur Demiamuy, organiste, touche la même somme "pour les frais de son voyage" suivant la quittance n°15 et 275 livres pour neuf mois de gage (quittances n°16, 17, 18, 19). (4)

On se perd un peu en conjectures sur ces deux derniers documents. Pourquoi Desprez a-t-il été chargé de faire cette expertise? Les travaux effectués par Dubois ont dû être peu importants en fonction de la modicité de la somme allouée, ne justifiant pas, suivant les habitudes, d'expertise particulière. L'organiste Demiamuy qui accède à la tribune de Saint François reçoit un dédommagement pour des frais de voyage; venait-il de loin? Avait-il exigé un certificat de bon état de l'orgue avant de venir? Il faut remarquer, en tous cas, que les numéros des quittances se suivent.

1810-1811-1816

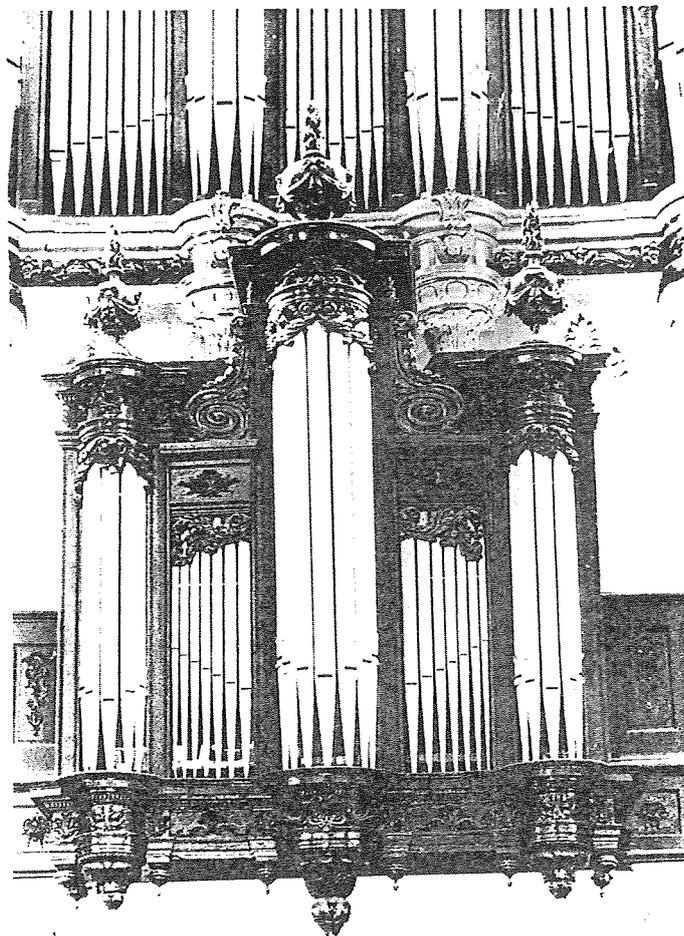
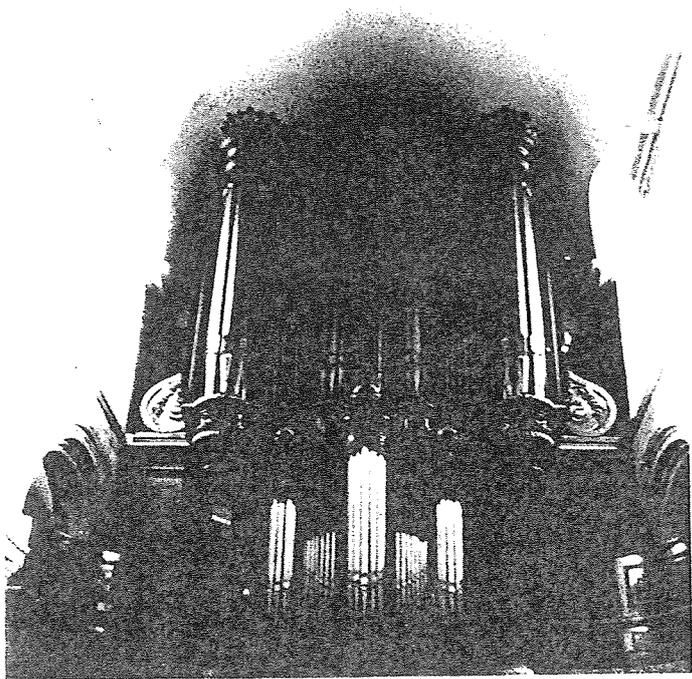
L'organiste est Darré (6).

1817

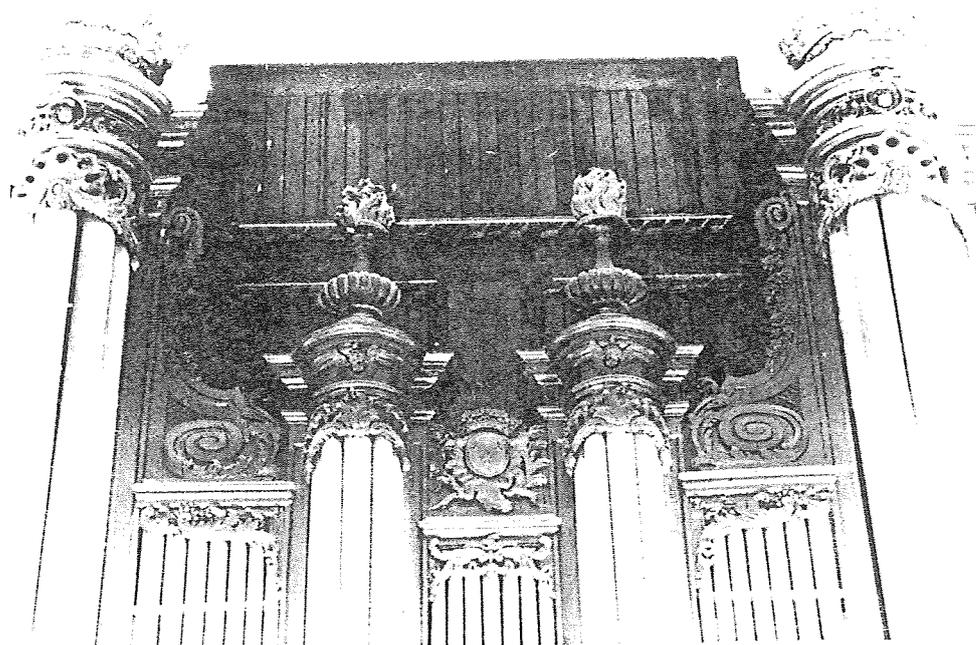
L'organiste est Pfeffel Fils (6).

1821

Le cinq novembre, le Conseil de Fabrique délibère sur "l'état du délabrement le plus déplorable" de l'orgue et sollicite l'aide financière du Maire et du Conseil Municipal pour le faire restaurer. Sans doute l'orgue a-t-il souffert pendant la période révolutionnaire comme le laisse supposer le document qui signale que "beaucoup de tuyaux en ont été enlevés dans les tems malheureux" (Doc.5).



## LE GRAND-ORGUE DE SAINT-FRANÇOIS DU HAVRE



Le six novembre, le facteur Dominique Huet, d'Evreux, rédige un devis qui donne une bonne idée de l'état de l'instrument à cette époque (Doc.4). Il propose une restauration complète de l'instrument en complétant tous les jeux dépareillés. Il propose aussi d'avancer les claviers pour faciliter le jeu de l'organiste et de construire une pédale indépendante avec flute, bourdon, trompette et clairon. Pour ces derniers jeux, la mention "en zinc" semble avoir été ajoutée après coup sur le devis. Mis à part la "nouveauité" de ce matériau, nous pouvons constater que Huet ne propose pas de changement dans la composition de l'orgue. L'idéal sonore était donc resté encore très classique.

Le vingt trois novembre, le Conseil Municipal du Havre vote un crédit de trois mille francs répartis sur les exercices 1822 et 1823 (Doc.6).

1822

Le huit janvier, le sous-préfet autorise le financement municipal de trois mille francs, le montant des travaux s'élevant à 3400 francs "non compris quelques autres objets qui ne paroissent pas tout à fait indispensables et qui monteroient en outre à 1200 francs" (cf. la proposition de pédale indépendante de Huet) (Doc.7).

1823

Le 1er mai, les travaux de Huet sont expertisés par Guillaume Le Breton et Nicolas Huet, facteurs d'orgues à Rouen (Doc.8).

Le 3 mai, Dominique Huet signe un contrat d'entretien qui prévoit une visite de l'orgue chaque été pour la somme de cent francs (Doc.9).

30 juin: nous trouvons dans les archives (6) une curieuse facture d'un certain Hamard menuisier et acquittée par l'Abbé Le Crosnier, curé de Saint-François, le 11 juillet 1823 y figurent les travaux suivants:

..." pour le positif 3 pied de chêne sur 11 pousse de large  
1 L 75

....

Fournit 8 pied de planche de laye (?) d'un pousse pour supporter lez souffletz 1 L 20

Fournit une livre de pointes 1 L

Fournit pour les gosiez 4 pied de chene d'un pousse depaisseur 1 L 80

...

Fournit 8 pied de panotz pour Raccomodé les Anciens Souffletz 3 L

...

Pour avoir fait et fournit un petit ban a l'orgue  
1 L 50 "

S'agit-il de travaux effectués par Hamard à la demande de Huet et facturés 2 mois après la réception de l'orgue ou de travaux complémentaires effectués plus tard?

1826

8 juin: une quittance est signée par Huet pour l'entretien de l'orgue (Doc.10)

1823-24-26-27

L. Meunier est organiste (6).

1833

A. Michel est organiste (6).

1847

"En 1847, MM. Blève et Maillard, facteurs d'orgues, ont fait pour 5700 francs de réparations à l'orgue de Saint François, qui paraît être du XVII<sup>e</sup> siècle, et qui avait déjà coûté 4000 francs à réparer en 1821. Le dit-orgue a été reçu en présence et aux applaudissements des membres de la Fabrique et des artistes réunis, le 28 juillet 1848."

Nous ne savons rien d'autre sur ces travaux qui semblent avoir été importants et qui sont signalés par l'Abbé J-B Lecomte, dans son livre "Messire de Clieu, les églises et le clergé de la ville du Havre de Grâce" (1515-1851), p.221 (10).

1875

On trouve dans les archives (6) une facture de l'atelier de serrurerie et mécanique T. Chéron (18 rue Dauphine, Le Havre) ainsi libellée:

"Fourni, posé 1 sonnette avec ressorts, mouvements et pédales montés sur bascule à support pour le service du petit orgue... 13 F" (?).

Mais peut-être s'agit-il de l'orgue de chœur?

1912

L'orgue est reconstruit par le facteur rouennais Duputel (2) (Doc.11).

Le titulaire est Charles Legros qui devient ensuite organiste de l'église Notre-Dame. L'instrument comporte 37 jeux répartis, comme suit, sur 3 claviers et un pédalier:

Grand-Orgue: 11 jeux.

Récit: 13 jeux

Positif: 8 jeux

Pédale: 5 jeux.

De cette reconstruction date très probablement la boîte expressive à deux étages de jalousies qui défigure encore le buffet.

Nous n'avons pas la composition de cet orgue; cependant, le positif aurait gardé quelques jeux anciens comme le déclarait en 1941 Fernand Lambert, titulaire de 1922 à 1945 (12).

1941-45

L'orgue nécessite une restauration. Au cours de la guerre, une partie de la tuyauterie est déposée par un prêtre de la paroisse pour la mettre en lieu sûr (?). Toujours est-il que, quelques années plus tard, une bonne partie de la tuyauterie a définitivement disparu.

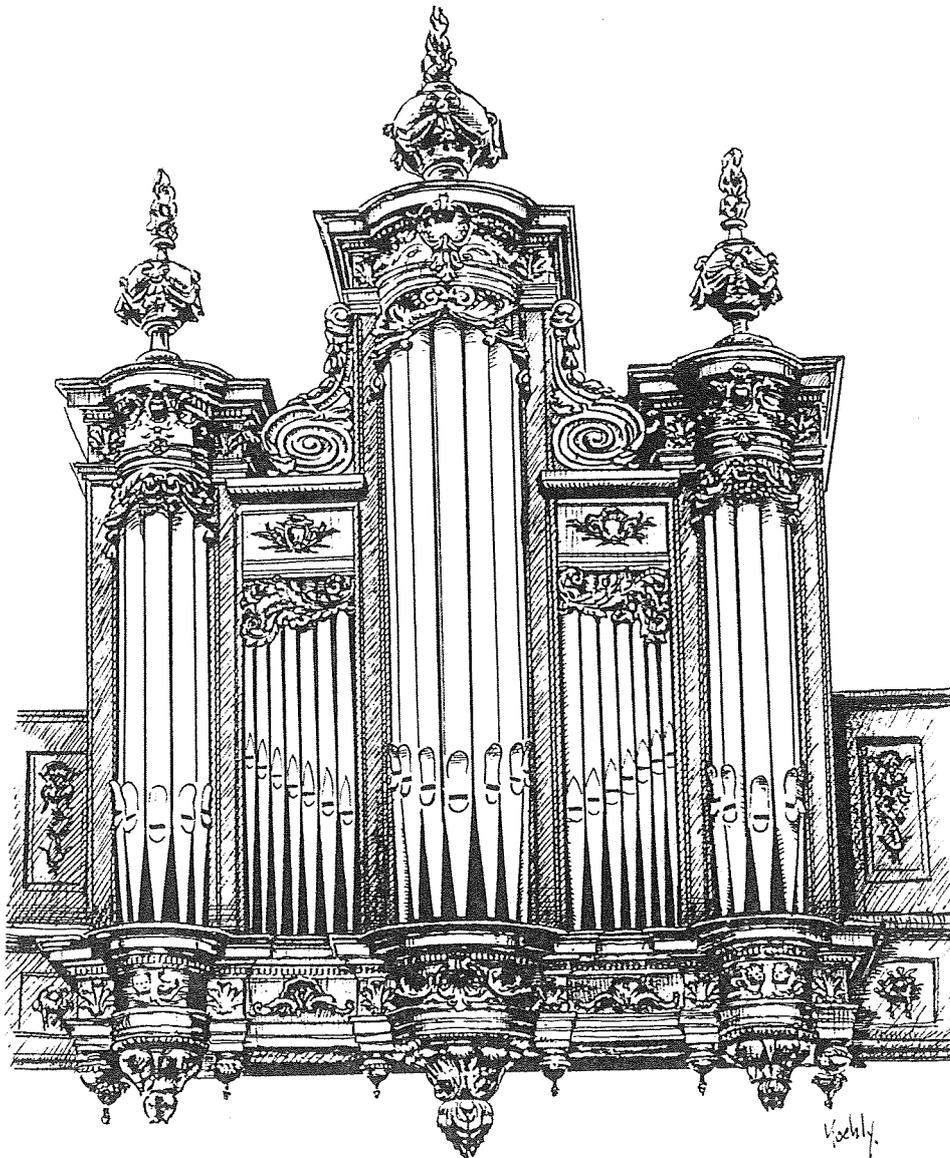
1956

Une restauration est toujours attendue par le titulaire Fernand Lavalle qui joue à l'orgue de chœur restauré par Roethinger (13).

L'organiste signale aussi que la plus grande partie de la mécanique a été reconstituée (probablement par Costa-Duval en 1948) sauf la console (prévue face au Maître-Autel) et que l'inventaire de la tuyauterie restante n'a toujours pas été fait.

1962

Roethinger exécute finalement une première tranche de travaux et la deuxième tranche prévue n'a toujours pas été réalisée.



Le HAVRE - St FRANÇOIS - positif

## DESCRIPTION DE L'ORGUE ACTUEL

Nous reprenons ici la description telle qu'elle figure dans le document de pré-inventaire de l'orgue réalisé en août 1987.

### CONSOLE

En fenêtre, cartouche Roethinger à plat au-dessus au dessus du 3° clavier. 3 claviers de 56 notes, du bas vers le haut: G.O., Positif, Récit. Appel des jeux par dominos basculants disposés en 3 gradins de part et d'autre des claviers. Appel des combinaisons par pistons au pied ou par dominos, au-dessus du 3° clavier. Le clavier de Positif et les appels de jeux correspondant ne sont reliés à aucun plan sonore distinct (buffet de Positif vide), la tranche de travaux supplémentaires initialement prévue n'ayant jamais été réalisée. Pédalier de 30 notes; au milieu, une pédale pour l'expression et une autre pour le crescendo (inutilisable actuellement).

### SOUFFLERIE

- 1 réservoir primaire à un pli dans le soubassement (pression inscrite: 115 mm)
- 1 réservoir pour le G.O., situé sous celui-ci, à un pli (pression inscrite: 85 mm)
- 1 réservoir à double pli pour la Pédale (pression inscrite: 90 mm) avec, au-dessus, un autre réservoir à double pli pour le Récit (pression inscrite: 85 mm)

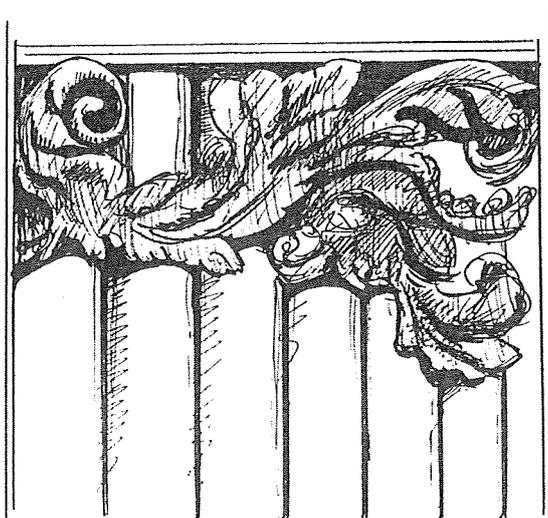
### TRANSMISSIONS

Notes: électropneumatique (moteurs sous sommiers, électros "pastilles")

Jeux: électropneumatique (moteurs disposés en queue de registres).

### SOMMIERS

Au rez de chaussée, de chaque coté, 2 demi-sommiers pour la Pédale: une série d'électros à bascule pour Bombarde 16,



Trompette 8, Clairon 4 (en extension), une série d'électros "pastilles" pour Flute 16, Flute 8, Flute 4.

Au premier étage, deux demi-sommiers, à registres, disposés diatoniquement, pour le G.O.

Au deuxième étage, en arrière par rapport au G.O., deux demi-sommiers à registres, disposés diatoniquement et enfermés dans la boîte expressive pour le Récit.

#### TUYAUTERIE

Par rapport à la composition donnée par les dominos figurant à la console et vu la place encore libre sur les sommiers, il manque plus d'un tiers des jeux prévus initialement et devant faire l'objet d'une tranche ultérieure de travaux.

Les tuyaux datent pour la plupart du XIX<sup>e</sup> siècle. Présence de spotted et de zinc (peint en doré pour la Flute 8 de Pédale!). Les dix premiers tuyaux de la Soubasse 16 (communs au Bourdon 16 du G.O.) sont installés de chaque côté du buffet, à l'extérieur.

#### COMPOSITION

Grand-orgue (56 notes)

bourdon 16	bourdon 8	doublette 2
montre 8	prestant 4	

Récit expressif (56 notes)

diapason 8	cor de nuit 8	flute octaviante 4
octavin 2	voix humaine 8	
basson 16	trompette 8	clairon 4

Pédale (30 notes)

flute 16	soubasse 16	bombarde 16
flute 8 (déd.)	basse 8 (déd.)	trompette 8 (déd.)
flute 4 (déd.)		clairon 4 (déd.)

Combinaisons:

G.O. / Péd., Récit / Péd.

Récit / G.O., Récit / Pos. en 8', Récit / G.O. en 16'

Appels anches pédale, récit. Trémolo. Tutti.

#### QUEL AVENIR POUR CET ORGUE?

Il est actuellement en mauvais état de fonctionnement, principalement au niveau de la transmission électropneumatique; l'harmonisation n'a aucune personnalité. Sans doute faudrait-il envisager une reconstruction totale qui redonne au buffet sa splendeur d'origine et qui suive, pour les mécanismes et la partie sonore, un programme dans l'esprit de la facture française des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles.

Le Havre verrait ainsi s'enrichir la palette sonore de ses différents orgues après la reconstruction réussie de l'orgue de la cathédrale dans le style néo-classique et le

transfert à Sainte-Marie de l'orgue Mutin de l'ancienne église Saint-Léon, de style symphonique.

La Ville du Havre, qui a déjà beaucoup fait pour ses orgues, est prête à favoriser cette reconstruction des grandes orgues de Saint-François, ressuscitant ainsi un peu plus d'un passé dont la cité, martyre des bombardements, n'offre que de rares témoignages.

Philippe LECOQ

## NOTES

1. Nous remercions Philippe Hartmann de nous avoir fourni quelques renseignements. Une étude approfondie du buffet serait toutefois nécessaire.
2. N. Dufourcq, *Le Livre de l'orgue français* (tome 1, pp. 392-397). J.-B.-N. Lefebvre a travaillé aussi à plusieurs reprises à l'orgue de Notre-Dame du Havre. Nous renvoyons d'ailleurs notre lecteur à cet ouvrage pour les renseignements très complets que l'auteur fournit sur la dynastie des Lefebvre.
3. N. Dufourcq, op. cit., pp. 386-388 et *l'Orgue Normand* n° 2-3 (2° trimestre 1982).
4. Archives départementales de Seine-Maritime, Fonds des Amis du Vieux Havre, 55 JP 21: Comptes des recettes et dépenses de l'église Saint-François (1748-1789). Nous avons pu consulter ces archives grâce à l'amabilité de Ph. Manneville.
5. Cf. l'orgue de Saint-Martin de Boscherville in *l'Orgue Normand* n°8 (2° semestre 1984, p. 30)
6. Archives départementales de Seine-Maritime, archives de la paroisse Saint-François, 2 J 185 / 13-14.
7. François Godefroy, fils de Louis Godefroy, tous deux établis facteurs d'orgues à Rouen (N. Dufourcq, op. cit., pp. 347-348)
8. Dubois, premier commis de J.-B.-N. Lefebvre qui n'avait pas d'héritier direct (mort en 1784), termina tous les travaux que son patron avait entrepris (N. Dufourcq, op. cit., pp. 358-360, 568-573).
9. E. Maillard, ancien ouvrier de la Manufacture d'orgues Daublaine et Callinet, s'installa au Havre probablement peu après 1845, puisque cette maison effectua des travaux sur l'orgue de Notre-Dame du Havre entre le 1er mars et le 1er novembre 1845. Il a travaillé aussi avec Blève sur l'orgue de Notre-Dame en 1856. En 1851, il construisit l'orgue des Dames Blanches à Yvetot, maintenant à Belbeuf. En 1857, il entretenait l'orgue du temple de Bolbec. En 1859, il a fourni un devis, non réalisé, pour la chapelle de l'hôpital du Havre. Il demeurait 27 rue du Bastion au Havre.
10. Il s'agit en fait d'archives de l'abbé Bénard, ancien curé de Saint-François, transcrites par l'abbé Lecomte.

11. Duputel, facteur établi à Rouen, rue de la Cage, mort en 1922, est un ancien ouvrier de Gadault, travaillant presque exclusivement en Seine-Maritime. Principales réalisations: au Havre, à Notre-Dame, restauration du Grand-orgue (1887) et orgue de chœur (1893); construction à Saint-Denis (1892), au Sacré-Coeur, à Saint-Nicolas (1910), à Criquetot, à Doudeville (1898), à Luneray (1890)...

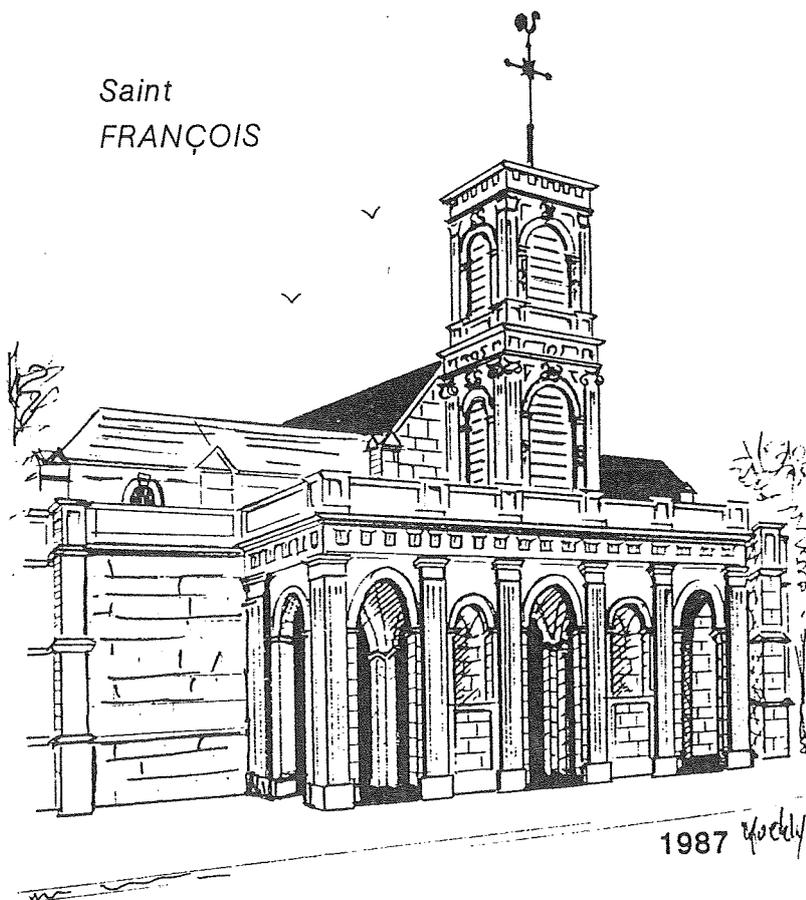
12. Journal "Le Petit Havre" du dimanche 31 août 1941, article signé de Fernand Lambert, le titulaire, et faisant partie d'une série d'articles intitulés "Mon orgue" où les titulaires des principales églises du Havre présentent leur instrument.

13. Journal "Havre Libre" du 20 avril 1956, article signé de Pierre Montigny et intitulé "l'orgue de Saint-François est notre plus ancien patrimoine depuis la destruction de celui de Notre-Dame".

### BIBLIOGRAPHIE

En plus des articles signalés dans les notes 12 et 13, il faut mentionner un article de N. Dufourcq dans la revue "l'Orgue" (n° 179, 3° trim. 1981), qui présente malheureusement de nombreuses lacunes et erreurs.

Saint  
FRANÇOIS



DOCUMENT N°1

1747: Fin du paiement de l'orgue à J-B-N LEFEVRE, compte que rend Nicolas FERET, trésorier comptable de l'église Saint-François du Havre de Grâce, pour l'année 1747  
A.D. de Seine-Maritime, G 8326

"Payé pour une quittance du sieur Jean Baptiste Nicolas LEFEVRE, pour le parfait paiement de l'orgre (sic), 300 livres. Au même, pour avoir accordé l'orgre, 100 livres."

DOCUMENT N°2

1er septembre 1753: Pétition des chapelains choristes à l'assemblée de MM. les marguilliers de St-François  
A.D. de Seine-Maritime, GG 510

"Les soussignés chapelains choristes en la paroisse de St-François du Havre, vous présentent qu'ils sont forcés par les tems facheux à se plaindre de la modicité de leur condition, qui n'a jamais été assez considérable pour les mettre à l'abry de la disette; personne ignore qu'elle est réduite aujourd'huy à 65 l. pour l'acquit des fondations et que le Casuel monte à peine dans les années les plus fortes à 48 l., ce qui fait en tout viron 113 l. que par sentence contre M° Louis Le Clerc, ancien marguillier, et plusieurs autres pièces appartenant au choristat on voit qu'en 1699, elles alloient encore à 72 l., mais qu'en 1736 elles ont été réduites à 65 l. quoy que antérieurement on aye reçu plusieurs fondations qui auroient deu relever chaque portion au moins de 6 l. bien loin donc qu'on ait jamais mesuré les dittes conditions au besoin des dits chapelains choristes: il est constant qu'on les a diminués davantage plus leurs besoins ont augmentés que depuis longtems. L'assemblée avoit jugé les dittes conditions trop modiques, qu'en conséquence elle auroit délibéré plusieurs fois aux fins de mettre un ordre dans les casuels de la fabrique qui put procurer l'augmentation des dites places. Les marguilliers comtables y ont travaillé avec succès, mais cet ordre est encore aujourd'huy infructueux pour les dits choristes, ils ont vu établir un orgue de plus de 8.000 l., faire les conditions d'un organiste, d'un diacre d'office, d'un serpent et cela pour une partie seulement de l'office public; et quoy que tout cecy se soit fait à leur préjudice, vu qu'ils acquittent ledit office public totalement et plus essentiellement que les cy dessus nommés, ils n'ent ont point murmuré espérans toujours que l'assemblée ouvreroit les yeux sur leur état. Que depuis plus d'un an ils remplissent la place de diacre d'office et quoy qu'il y ait eu des émolumens pour l'étranger qui en étoit pourvu, on ne parle point d'en gratifier ceux du choeur qui y suppléent depuis le dit tems et qui, avant la création de la dite place, ont toujours exercé le dit office qu'en un mot ils ne peuvent plus dissimuler le chagrin qu'ils ressentent, d'un pareil silence, d'autant qu'ils ne sauroient à quoy l'attribuer (...).

DOCUMENT N°3

10 février 1770: Mémoire des réparations faites à l'orgue de Saint-François par Deshais, luthier  
A.D. de Seine-Maritime, 2J 185/13.14 (archives de St François)

Mémoire du travail fait à l'orgue de St François par l'ordre de Monsieur Vernis par Deshais luthier

Sçavoir

pour avoir relevé le jeu de Trompettes, fait plusieurs languettes d'anches et pour avoir nétoyé les soupapes et avoir racommodé et fournis plusieurs resortz, de plus pour avoir fait parlé le jeu d'écho et empêché les cornemants,

De plus pour avoir racommodé le tremblant doux et vu mouvement de pédale,

De plus pour avoir relevé et nétoyé le jeu de claron

pour toute la ditte ouvrage 30 livres

Dont j'ay reçu de monsieur Vernis trésorier comptable de la ditte église de St François la ditte somme de trente livres sy dessus, dont quitte au Havre ce dix février mil sept cent soixante et dix

Deshais

DOCUMENT N°4

6 novembre 1821: devis du facteur Dominique HUET  
A.D. Seine-Maritime, V. VII. 83.

Devis des réparations à faire à l'orgue Saint-François du Havre, d'après l'examen fait par moi Henry Dominique Huet facteur d'orgues demeurant en la ville d'Evreux rue Joséphine n°66 et dont je m'oblige de réparer le dit Instrument en entier et d'y remettre les tuyaux qui y manquent dans différents Jeux et réparer les Claviers et Mécaniques, ainsi que les soufflets et de rendre le dit Jeu sujet à être arbitré aux dépens de qui il appartiendra.

Savoir

Pour relever le dit Instrument c'est à dire relever les soupapes, en mettre des neuves là où il y en aura besoin, y remettre des ressorts, arranger la Mécanique, nettoyer la Montre, relever tous les jeux, réparer les soufflets en neuf, les monter derrière les basses du Grand-Orgue (autant que la charpente pourra les supporter), racommoder les jeux d'anches, mettre des languettes neuves, des anches neuves, des rasettes neuves, des coins neufs, de redresser les dits tuyaux et les accorder de manière à ce qu'ils ne soient ni pincés ni coupés pour le dit accord, relever les claviers, mettre des talons neufs et les garnir en peau et des notes là où il en manquera, arranger les claviers de manière à ce qu'ils ne fassent point de bruit et d'avancer les dits claviers de manière à ce que l'organiste ne soit point gêné pour toucher tel qu'il l'est; de compléter les dits jeux qui sont composés:

CLAVIER	Tuyaux manquant	
1° Prestant	aucun	
2° Montre	9 tuyaux	
3° Bourdon de 16 pieds		entièrement et pour le rétablir 400F
4° Bourdon de 4 pieds	aucun	
5° Flute	idem	
6° Nazard: dans les dessus 4 tuyaux		
dans les basses 9 Dto	13 tuyaux	
7° Tierce: dans les basses	24 idem	
8° Quarte de Nazard manquant		entièrement et pour le rétablir 200F
9° Doublette	6 tuyaux	
10° Fourniture: dans les dessus 45 tuyaux		
dans les basses 46 Dto	91 idem	
11° Cimballes	33 idem	
12° Trompette	aucun	
13° Clairon	4 tuyaux	

3° CLAVIER	Tuyaux manquant	
Cornet de Récit composé de 125 tuyaux	26 Dto	
Trompette idem composée de 25 Dto	4 Dto	

4° CLAVIER		
Cornet d'Echo composé de 125 tuyaux	aucun	

POSITIF		
1° Prestant: dans les basses	4 tuyaux	
2° Montre: dans les dessus	15 Dto	
3° Bourdon	6 Dto	
4° Doublette: dans les basses	17 Dto	
5° Larigot: dans les basses	19 Dto	
6° Fournitures: dans les basses	45 Dto	
7° Cimballes: dans les basses	24 Dto	
8° Flute: dans les dessus	2 Dto	
9° Cromorne: dans les dessus	4 Dto	
10° Voix humaine manquant entièrement		et pour la rétablir en entier y compris le tremblant doux 300F
	-----	-----
	Total 346 tuyaux	900F

Moulans de l'autre Part ..... 900

Pour la totalité des souffles manquans pour le complétement des Jeux qui existent  
 ce qui fait en tout 312 souffles <sup>une course de 16 pieds, la durée de 1/2 heure & la voix</sup>  
 (Humains) on ne peut établir le dit Orgue suivant le détail fait ci-dessus à moins de 2,500

Plus un troisième souffles avec son porte-vent & Discule, ce qui est indispensable  
 au dit jeu car il altère considérablement .....

Total ..... 3,400

Nota. Cet orgue étant réparé d'après le devis ci-dessus mériterait avoir une  
 Crompette & Clairon de Pédale <sup>un jeu avec flûte & Bourdon de Pédales montans</sup> 1200  
 Observant qu'il n'existe plus maintenant de Jeux d'orgue de cette espèce là sans  
 qu'ils n'aient des Pédales au moins de cette force, car je crois même qu'autrement il  
 en existe sans ce dit jeu & que lorsqu'elles auront été enlevées l'on aura fait des  
 Liras sans ce qui n'est plus admissible maintenant

au bas de 59 Oct 1821  
 et signé par Meis Ammer pour  
 Me Huet  
 Facteur d'Orgue

Photocopie de la fin du devis du facteur Dominique Huet.

Copie de la délibération du Conseil général de la  
Fabrique de St François de cette ville du Havre

Le dimanche cinq novembre 1821 le conseil général de la fabrique de St François s'est assemblé dans le lieu ordinaire de ses séances.  
Le motif de l'avis de donner à la célébration du culte divin cette pompe solennelle si propre à édifier les fidèles il s'en occupé de la réparation de l'orgue, réparation d'autant plus indispensable qu'il en depuis très long temps 1° dans l'état de délabrement le plus déplorable, 2° que beaucoup de tuyaux en ont été enlevés dans les temps malheureux.

un facteur d'orgues appelé pour se hâter à confirmer, après un examen exacte l'urgence nécessaire d'une prompt réparation pour sauver d'une perte indubitable ce qui reste de cet instrument et le remettre dans un état plus complet.

mais les frais que demande une réparation aussi étendue, comme le prouve l'avis cy joint, s'élèvent à un taux, qui rend l'entreprise impossible à l'administration de la fabrique, qui se voit donc arrêtée dans l'exécution de ses projets et de sa bonne volonté par le défaut de moyens et les modiques revenus de la fabrique.

Le conseil g. al met sous les yeux de M. le Maire le du conseil municipal la position pénible où il se trouve et il réclame avec confiance, conformément à la loi du 30 décembre 1809 des secours avec lesquels il puisse faire exécuter ce important et indispensable travail.

en l'absence de M. le Président de la fabrique

de *Comier*  
le 5 nov 1821

DOCUMENT N°6

23 novembre 1821: Délibération du Conseil Municipal du Havre  
A.D. Seine-Maritime V.VII.83

Du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal de la Ville du Havre, du 23 novembre 1821, a été extrait ce qui suit:

Le Conseil Municipal, vu la délibération prise par le conseil de fabrique de la succursale de St François le 5 novembre dernier tendant à obtenir de la ville un secours suffisant pour la mettre en état de faire faire à l'orgue de la dite succursale les réparations dont il a besoin et qui suivant le devis qui en a été dressé par le Sieur Huet, facteur d'orgues, doit s'élever à 3400 F, non compris quelques additions qu'il s'agirait d'y faire et qui sont estimées à 1200 F

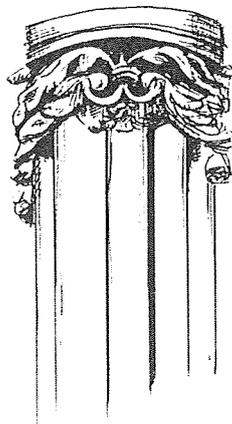
Vu le dit Devis, ensemble le Budget de la Fabrique pour l'exercice 1822,

Considérant que la réparation de l'orgue est une dépense extraordinaire à laquelle la ville est appelée à contribuer en cas d'insuffisance des revenus de la fabrique,

Considérant que cette insuffisance est démontrée par le budget représenté, puisque les revenus de la fabrique peuvent à peine couvrir les dépenses ordinaires du culte,

A délibéré qu'il sera accordé à la fabrique de la succursale de St François un secours de trois mille francs à prendre sur les revenus de la ville dans le cours des exercices de 1822 et 1823, et qu'en conséquence un crédit de quinze cents francs sera proposé dans les budgets de chacun des dits exercices.

Fait et délibéré en séance où étaient MM. Le Baron Begouen Demeaux, Maire, Président .....  
....., Conseillers municipaux,  
lesquels ont signé au registre.



Nous Sous-Préfet de l'arrondissement  
Communal du Havre, officier de la légion d'honneur.

Eu une délibération du conseil de la fabrique  
De l'église succursale de St. François du Havre  
Tendant à invoquer à défaut de ressources de la part  
de cet établissement, l'intervention de la commune pour  
subvenir à la dépense qu'exige l'état de dégradation  
ou se trouve l'orgue de cette église.

Le Projet de Budget de la fabrique pour  
l'exercice 1822, dressé le 4 mars dernier & <sup>qui présente</sup>  
un déficit de Sept mille six cents cinquante  
francs, quatre Vingt quinze Centimes.

Un devis estimatif des fournitures à faire  
& Travaux à exécuter, montant à 3400. f. non compris  
quelques autres objets qui ne paroissent pas tout à fait  
indispensables & qui monteroient en outre à 1200. f.

La délibération du conseil Municipal dans laquelle  
ce corps vote une somme de 3000. f. pour être  
affectée par moitié sur chacun des exercices 1822. & 1823.

Eu l'état prospère des finances de la commune  
ouvrière.

Considérant qu'il est difficile de vérifier les frais  
auxquels doivent donner lieu les réparations dont  
il s'agit sur le vu d'un devis dressé par un homme  
professant un art aussi généralement inconnu,

qu'il serait également difficile de procéder à une  
adjudication, dans la présomption que des travaux de cette  
importance n'attireraient pas le concours de plusieurs artistes

Considérant enfin qu'il convient, pour la marche  
du culte, dans une église, d'en dépenser beaucoup de  
famille très riches, & d'un goût éclairé, que ces réparations  
s'accomplissent

Sommaires. Sans qu'il y ait lieu à autoriser  
la ville du Havre, à accorder pour les réparations  
dont il s'agit, une somme de 3000. fr. pendant les  
années 1822. & 1823., sauf à faire exactement  
surveiller les travaux jusqu'à la concurrence de  
la somme votée.

Au Havre, en l'hôtel de la  
Préfecture, le 3. Janvier 1821.

*H. M. L.*

DOCUMENT N°8

1er mai 1823: Certificat de réception des travaux du facteur Dominique Huet  
A.D. de Seine-Maritime 2 J 185/ 13.14 (Archives de St-François).

Nous soussignés Guillaume Le Breton facteur d'orgues résidant à Rouen rue du vieux palais n°30 nommé arbitre par messieurs les administrateurs de l'église St François du Havre et Nicolas Huet aussi facteur résidant en la même ville rue Beauvoisine n°38, arbitre du Sieur Dominique Huet facteur d'orgues demeurant à Evreux rue Joséphine n°66, chargé de faire les réparations et augmentations à l'orgue de la dite Paroisse. Nous nous sommes transportés au dit orgue accompagnés de messieurs Lambert et Caumont nommés Commissaires par messieurs les administrateurs, avons reconnu la soufflerie bien étanche et en bon état ainsi que tous les tuyaux bien à leur place et accordés dans le ton convenable. De même que les claviers et mécaniques faisant bien leur devoir. Et l'orgue dans un parfait accord, pourquoi nous lui avons délivré le présent certificat pour lui servir et valoir a qui de droit.

fait double au Havre le premier mai dix huit cent vingt trois.

Le Cronier curé de St François            Huet            G. Le Breton

DOCUMENT N°9

3 mai 1823: Contrat d'entretien avec le facteur Dominique Huet  
A.D. Seine-Maritime 2 J 185/13.14 (archives de Saint François).

Nous administrateurs de la fabrique de l'église de St François du Havre de Grâce soussignés considérons qu'il est avantageux que l'orgue de notre église soit entretenu dans l'état où il vient d'être mis aujourd'hui ce aussi sur les observations que nous en a faites Huet, qui l'a réparé nous sommes convenus et d'accord avec lui qu'il viendra une fois chaque année dans le courant de l'été pour une visite générale de l'orgue le nettoyer et réparer les dérangements qui pourraient y être arrivés d'une année à l'autre, sans pourtant fixer un nombre d'années et qu'alors lui sera payé la somme de cent francs par an, sans que la fabrique ait d'autres dépenses à faire pour les dites réparations annuelles que le paiement des cent francs. Le présent marché fait double a été signé au Havre le trois mai mil huit cent vingt trois

(illisible)	Le Crosnier	D.que Huet
Métiviers	Curé de St François	
J. Labroussaye	L. Labbé	Lambert

DOCUMENT N°10

8 juin 1826: divers papiers attestant l'entretien de l'orgue par Dominique Huet  
A.D. Seine-Maritime 2 J 185/13.14 (archives de St François)

Je soussigné reconnais avoir reçu de Monsieur Cobert trésorier en charge de l'église St François du Havre la somme de cent francs pour l'entretien de l'orgue de la dite église

Havre ce 8 juin 1826  
Dique Huet

Bon délivré à Monsieur Antoine pour avoir tenu le clavier de l'orgue de l'église St François, pendant cinq jours, lors de l'accord du dit instrument, prix convenu un franc 50 centimes par jour

Havre le 8 juin 1826  
L. Meunier

Je certifie que M. HUET facteur a fini d'accorder l'orgue de l'église St François et que tous les jeux composant le dit instrument se trouvent dans un accord le plus parfait

Havre le 8 juin 1826  
L. Meunier

DOCUMENT N°11

Mai 1912: inauguration du Grand-Orgue entièrement reconstruit par la Maison Duputel.  
Bulletin religieux du Diocèse de Rouen n°22, 1er juin 1912, p.572.

Dimanche dernier, à Saint François du Havre, a eu lieu l'inauguration du Grand-Orgue, 38 jeux, entièrement reconstruit par la Maison Duputel, de Rouen. Une assistance nombreuse emplissait les nefs. M. l'Abbé Julien, curé de Notre-Dame, Archiprêtre du Havre, présidait. Il a béni l'instrument.

L'organiste de la paroisse, M. Charles Legros, fit entendre alors une "Entrée en ré bémol". Puis M. A. Donnay, titulaire du Grand-Orgue de Notre-Dame, se mit au clavier. On sait quel est son talent.

Le sermon fut donné par M. l'Abbé Agasse, ancien curé de St François.

Durant cette cérémonie, la maîtrise paroissiale, secondée par des Lyriens et des Maltrisiens de Notre-Dame, sous la direction de M. l'Abbé Martel, directeur de la maîtrise paroissiale, chanta différents morceaux qui furent très goûtés.